

---

**PRESENTS** : *feuilles d'émargement en PJ*

- |                            |                      |                  |
|----------------------------|----------------------|------------------|
| - ACTA                     | - Conseil Régional   | - QUALITROPIC    |
| - ARP                      | - DAAF               | - RITA Canne     |
| - AVIPOLE                  | - Eleveurs référents | - RITA Horticole |
| - ARIBEV-ARIV              | - EPL                | - SICA REVIA     |
| - Chambre<br>d'agriculture | - FRCA               | - SICALAIT       |
| - CIRAD                    | - GEI                | - URCOOPA        |
| - CFS                      | - GDS                | - VIVEA          |
| - CPPR                     | - OVICAP             |                  |
|                            | - Parc National      |                  |

---

**ORDRE DU JOUR** : *Diaporama de présentation en annexe*

**1. Le volet sanitaire**

- 1.1. Point d'avancement des actions
  - 1.1.1. Epidémiologie
  - 1.1.2. Salmonelles
  - 1.1.3. Qualité de l'eau
  - 1.1.4. Infertilité et mortalité des veaux
- 1.2. Apiculture
  - 1.2.1. Mise en place du réseau SEA
  - 1.2.2. Enquête démoustication
- 1.3. Point hémoparasitoses

**2. Le volet fourrage**

- 2.1. Etat d'avancement des actions
  - 2.1.1. Mise à jour des connaissances
  - 2.1.2. Outils de diagnostics et d'aide à la décision développés
  - 2.1.3. Animations autour du fourrage
- 2.2. Résultats de l'enquête fourrages en élevage laitier

**3. Les réseaux de référence**

- 3.1. L'évolution du projet
- 3.2. Les systèmes suivis
- 3.3. Cas type et référentiel lait

**4. Formations**

- 4.1. Projet de cahier des charges Vivea : Améliorer les performances en élevage

**5. Communication**

- 5.1. Emissions « Terres d'ici – RITA Animal » et chaîne YOUTUBE
- 5.2. Projet d'affiche
- 5.3. Film présenté lors des JNR à Paris

## **6. L'animation inter-DOM des RITA**

- 6.1. Rappel des missions
  - 6.2. Commandes du COPIL national
  - 6.3. COATIS
  - 6.4. Actions inter-DOM
  - 6.5. Projet AgroEcoDom / RRN
- 

**Mot d'accueil** : Noël BEGUE, président de la SICALAIT

### **Introduction : Olivier DEGENMANN, DAAF**

Il y a une vraie attente des professionnels sur le RITA Animal qui est un élément essentiel du développement des filières. Les objectifs vont vers une augmentation de la production des filières et le RITA doit être un levier pour favoriser leur développement.

Le RITA Animal s'inscrit dans la durée et ne peut fonctionner sans l'appui et l'implication des professionnels.

A la demande de l'ODEADOM, les stratégies filières doivent être déclinées en 15 objectifs prioritaires, les RITA en font partie intégrante.

Côté gouvernance, le COSDA va se mettre en place prochainement et regrouper plusieurs sections dont la section 2 : enseignement-formation agricole, recherche et RITA.

Côté financement, les APP sont terminés et les dossiers RITA sont conventionnés pour 2016 depuis la semaine dernière.

L'année 2016 est une année d'enjeux, avec beaucoup de dossiers en cours mais aussi beaucoup d'inquiétudes. Il faut être conscient du contexte (marchés, conflits de personnes...) et plus que jamais « se serrer les coudes ».

Il est important de promouvoir la place et la qualité des produits locaux dans la consommation et de travailler, ensemble, dans ce sens.

Le PV du précédent CPR est validé.

### **Sanitaire (présentation GDS)**

L'enquête apicole sur la démoustication, à la demande de la profession, est validée comme action à part entière de l'épidémiologie des abeilles.

Sur les HP, il est précisé que ce sont des réunions d'éleveurs qui ont permis de déterminer les questions d'étude et que les pratiques d'élevage sont prises en compte dans les enquêtes menées sur le terrain.

La DAAF insiste sur la montée en puissance de la professionnalisation du GDS qui est devenu un acteur incontournable du RITA, au-delà de son activité d'origine.

La santé animale est un enjeu majeur et il est essentiel et stratégique de maintenir ces actions au GDS. Il y a un réel enjeu de l'image des filières et des produits (qui peut être impactant) et les actions comme le plan salmonelles ou le plan de maîtrise sanitaire bovine vont dans ce sens.

### **Fourrages (présentation ARP-CA)**

L'ARP ajoute qu'il aurait été pertinent de différencier les différentes variétés fourragères par rapport au taux de MS qui ressort de l'enquête auprès des éleveurs de la SICALAIT, les taux pouvant varier d'une espèce fourragère à l'autre. Quoiqu'il en soit, une estimation par les éleveurs à 11 T de MS montre qu'il y a une augmentation globale des tonnages produits à l'hectare, ce qui est un point positif.

La FRCA précise que les plantations de prairies dans la zone des bas sont désormais éligibles aux financements FEADER (éleveurs ou producteurs d'herbe avec un contrat de commercialisation avec un groupement d'éleveurs) ce qui va permettre de régulariser une 50<sup>aine</sup> d'Ha déjà en en herbe plus un potentiel de 50 Ha supplémentaires pour conforter les stocks dans le cadre des projets des filières ruminants.

L'URCOOPA s'inquiète de la continuité des actions fourrages, en lien avec l'actualité de l'ARP, car il y a une forte attente sur l'action fourrage et alimentation.

La FRCA répond que l'ARP est une association avec un CA qui seul peut s'exprimer sur le devenir de la structure. Une décision prochaine devrait entériner la continuation ou la liquidation de l'association. Quoiqu'il en soit, un éleveur ne peut pas perdre ce service d'accompagnement et des alternatives devront être trouvées pour assurer la mission.

La DAAF ajoute qu'elle n'intervient pas sur les questions de gouvernance mais rappelle l'intérêt supérieur du développement du territoire et appelle les partenaires à garder cette notion à l'esprit. Elle rappelle que son rôle est de soutenir le développement par le financement d'outils et de vérifier l'efficacité de ces outils pour que les aides soient vraiment un levier pour atteindre les objectifs des filières.

Le CIRAD précise que les actions menées par l'ARP sont indispensables au développement des filières ruminants. Les simulations faites sur la filière bovin viande dans ses objectifs de croissance nécessitent, outre la stratégie de préservation, un besoin d'améliorer les performances et souligne des contraintes de ressources. Il est donc impératif de faire évoluer la production des fourrages par une augmentation des surfaces et des rendements.

### **Réseau de référence lait (présentation CA)**

Le CIRAD s'interroge sur la pertinence du revenu global ramené à l'UMO et non à l'heure de travail effectif.

### **Communication (présentation FRCA)**

Rappel sur la nécessité de communiquer sur le réseau et les actions qui y sont menées. L'animatrice réitère sa proposition de faire des présentations et des points d'avancée des actions aux structures et organismes qui le souhaitent.

### **Animation inter-RITA (présentation ACTA-CIRAD)**

L'animation inter-RITA demande à l'animatrice de mettre à jour la liste de diffusion des LVDR et d'y intégrer toute personne souhaitant recevoir les publications.

Elle présente le site national des RITA (COATIS) et invite les partenaires à s'inscrire dans l'annuaire et à créer, s'ils le souhaitent, des espaces collaboratifs.

---

### **Conclusion**

Les thématiques et actions engagées sont pertinentes.

A un an d'existence, les actions du RITA Animal sont bien lancées, avec une bonne dynamique qu'il faut faire perdurer.

---

La visite terrain des essais fertilisation et sur-semis initialement programmée pour l'après-midi est annulée en raison du temps.

**Une présentation du plan « Développ'lait »** est faite par la SICALAIT (*présentation en annexe*).

Ce plan de relance sera effectif au 1<sup>er</sup> juillet 2016, il a pour but d'inciter les éleveurs au progrès via un contrat d'engagement et un appui financier de 47 € / 1000 l de lait maximum. Il fait suite à une enquête interne auprès des éleveurs de la SICALAIT et à un recensement des points à améliorer pour conforter les exploitations et les performances techniques de la filière. Il est piloté par la SICALAIT et a été conçu, et sera mené, en étroite collaboration avec les partenaires que sont le GDS, l'ARP, la Chambre d'agriculture, l'URCOOPA et les vétérinaires.

Il prend en compte 5 thèmes (pilotage et formation / reproduction / bien-être et sanitaire / alimentation / génisses) déclinés en critères qui permettront de comptabiliser les points déterminant la prime.